Les Chroniques de la

A I H P I
B.P. 19
91[illegible] BRUNOY Cedex

« C. L. E. U. »

(COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES)

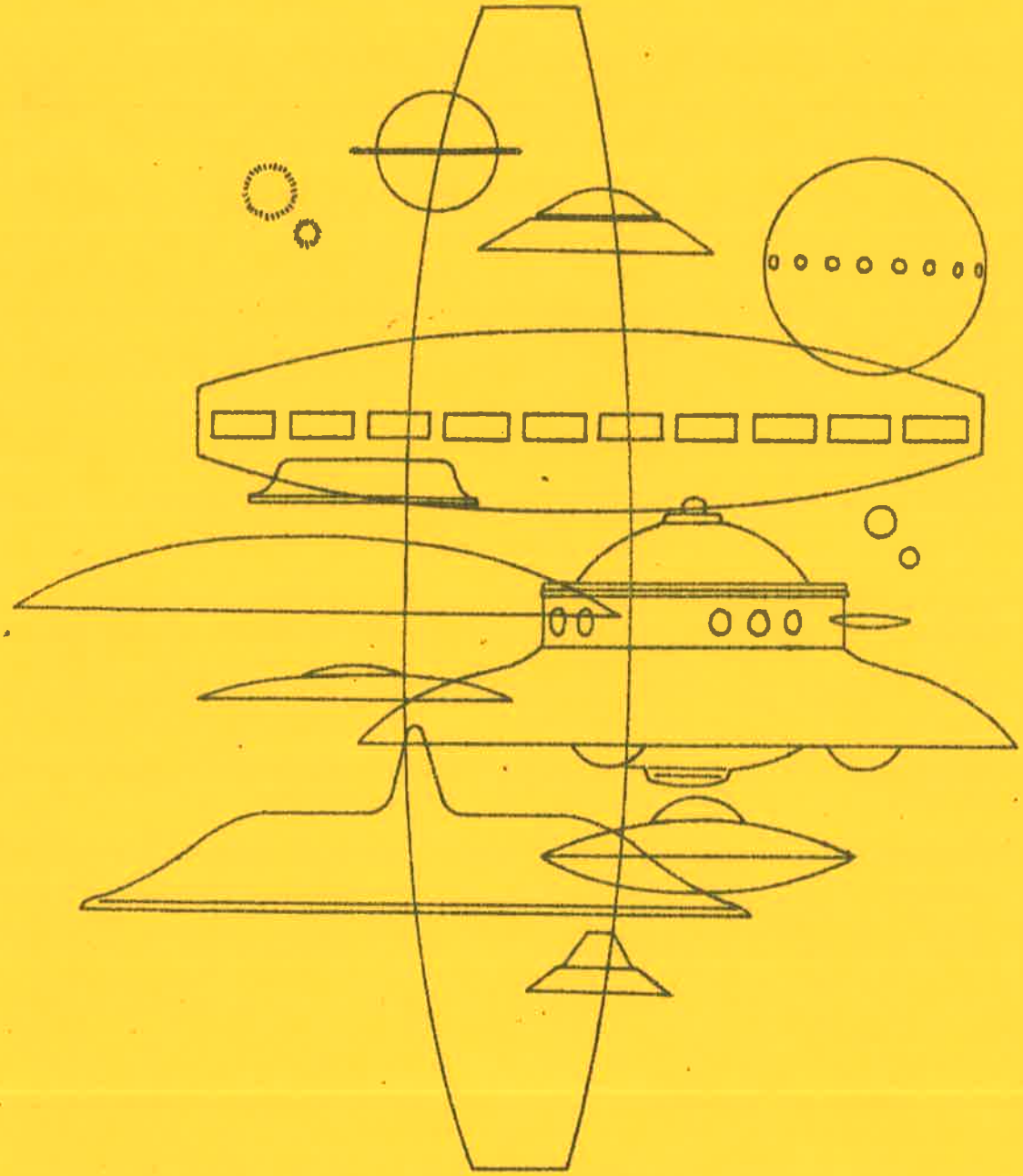

Boîte Postale N° 9
Belvaux
Grand-Duché de Luxembourg

NUMERO : 27 DE DEC. 1983

REÇU LE 19 JANV 1984
RÉPONDU LE

LES CHRONIQUES DE LA C.L.E.U.

No 27 Décembre 1983

Président : Christian PETIT —
Secrétaire : Monique PETIT —
Trésorier : Alain BALTENWEG —
Rédacteur : Christian PETIT —
Imprimerie : Victor DI CENTA
Resp. Serv.Enqu. France : Silvère FEDELI —
Resp. Serv.Enqu. Luxbg : André PICHON —
Astronomie : Philippe CECCATO, J.P. SUARDI —
Traduction : Espagnol - Philippe CECCATO —
Allemand - Gilbert SCHMITZ —
Italien - Claire FEDELI, Laura CECCATO
Anglais - Chantal ROOB
Dessinateur : Raoul ROBE, GPUN
Correspondants : GPUN - 54000 Nancy
GEPO - St Symphorien de Lay
Allemagne: Dominique GILLEN
Autriche : Alain SCHMITT
Mexique : YEPEZ (Mexico), MENDES (Merida)
Argentine: Mlle BELGRANDO (Buenos Aires)

- + - + - + - + - + -

La CLEU est membre du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques).

Reproduction interdite sans autorisation du Comité de la Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques.

- + - + - + - + - + -

Au Sommaire

- Editorial
- L'histoire des chasseurs fantômes par Roger Thomé
- Compte-rendu de la réunion du CNEGU au Luxembourg
- Dans la presse
- Le lanceur Ariane: de la mise à feu à la satellisation
- Compte-rendu de la réunion du CNEGU à Nancy
- Votre cotisation
- Divers.

E D I T O R I A L

Un afflux d'observations nous est arrivé fin novembre. Il nous fut très difficile, sinon impossible d'arriver à avoir des témoins par la rédaction de journaux, dans lesquels les observations furent relatées. Par contre, diverses personnes autour de nous, ont aperçu le phénomène et d'après leur description, il ne fut aucun doute que ces témoins ont vu une météorite de belle taille. Je ne pense pas qu'il faille donc s'attarder de trop sur ces observations qui ne nous apporteront rien, sinon que de la paperasse inutile puisque l'OVNI est identifié.

De toute façon, je crois qu'il faudrait éviter de faire trop d'enquêtes inutiles et sélectionner plus ou moins les observations. Car quoi dire d'objets éloignés, des points lumineux et autres. Il faudrait, je l'ai déjà dit et je le répète, ne considérer que les cas rapprochés, s'il n'y en a jamais un jour. Nous perdrions moins de temps et nous donnerions moins d'arguments aux détracteurs et de matière à étudier aux psychologues, rationalistes et autres.

Le GEPAN l'a compris et se réserve les rapports de gendarmerie. Nous le comprenons, connaissant les méthodes de travail des groupes, qui ne paraissent pas assez réalistes, dans leur choix de leurs critères. C'est très facile d'aller voir un groupement ou plus généralement, une personne (= groupement bien souvent) et de lui raconter de belles histoires. Cela ne coute rien, d'autant plus que l'interlocuteur est bien content d'enregistrer une histoire pour ses ouailles,

Par contre, devant un gendarme, il faut avoir plus de raison pour le faire. Je crois donc que le rapport de gendarmerie est plus fiable. C'est pour cela que le GEPAN, qui a le choix, choisira ceux-ci et je le comprends très bien. Cela me rassure aussi sur la suite de ses recherches. Ses derniers rapports sont très bien fait, et je ne comprends pas que des groupements les critiquent, d'autant plus que ces groupements bien souvent n'existent plus ou ne sont que la vague image d'un personnage qui essaie par le biais de l'ufologie de faire parler de lui.

Passons maintenant à des choses plus terre à terre. Les prix des envoi-postes, du papier, de l'encre, ont tellement augmenté que nous sommes obligés d'augmenter à partir de 1984 nos cotisations. J'espère que nous aurons malgré tout votre confiance et que vous ne nous en voudrez pas trop, mais depuis très longtemps, les cotisations n'avaient pas tenu compte de l'augmentation de la vie.

Pour l'année prochaine, nous essaierons de faire des soirées d'observations, Mais ce sera très difficile pour nous d'assister à des rencontres ufologiques car, de nombreuses naissances sont attendues chez nous. Aussi vous ne vous étonnez pas si la CLEU est absente en 1984 de la scène internationale, CNEGU ou autres congrès. Suardi, Roob, Petit, autant de familles qui vont s'agrandir, après celle de Laura et Philippe Ceccato, Mais cela n'empêchera pas la CLEU de travailler et les Chroniques de paraître.

Après ces bonnes nouvelles, je vous souhaite au nom du Comité, une bonne année.

Christian PETIT

The "foo-fighters" story / L'histoire des chasseurs fantômes

par Roger-THOME, Groupe 5255

Généralités sur les phénomènes aériens non identifiés observés à cette époque

1) Au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, les Objets Volants Non Identifiés (OVNI) se sont également manifestés presque sur tous les fronts.
Les pilotes allemands de la Luftwaffe qui les virent crurent qu'il s'agissait d'une nouvelle arme secrète des forces Alliés.
Les aviateurs alliés, de leur côté, tout aussi intrigués, les prirent pour une des fameuses armes secrètes de Hitler.

2) Pour les pilotes de chasse et de bombardement de la Deuxième Guerre Mondiale, les OVNI signifiaient déjà quelque chose: les "foo-fighters" c'est-à-dire les "chasseurs fantômes" ainsi surnommés par les nombreux témoins militaires en cours de mission.
C'étaient de curieuses "boules" lumineuses relativement petites qui parfois; dans certains cas s'infiltraient mystérieusement à bord des cabines de pilotage et sans aucune manifestation ou intervention particulière, disparaissaient ou ressortaient pour se balader dans les airs, autour des avions, sur les champs de batailles, se moquant des balles et des obus. Le comportement de ces objets insolites était bien différent de celui des appareils terrestres connus, volants à l'époque.
Ils évoluent silencieusement à vitesse lente ou au contraire très rapide, dépassant de loin, celle des avions. Ils peuvent s'immobiliser en plein ciel, puis repartir et manoeuvrer à des vitesses fantastiques. Certains de ces objets inconnus avaient une forme allongée, comme une sorte de "cigare" ou "cylindre".
Selon les pilotes, ils étaient manifestement contrôlés par une intelligence.

3) Les "chasseurs fantômes" se sont souvent manifestés au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, entre Haguenau en Alsace et Neustadt en Rhénanie.
Les bombardiers américains de l'US Air Force, opérant au-dessus de l'archipel japonais, mais également sur le front du Pacifique, en virent aussi et les signalèrent dans leurs rapports de mission alors que du côté japonais, les mêmes étranges objets inconnus étaient signalés à l'Etat Major impérial, par les pilotes de l'Aéronavale et de l'Armée de l'air nippone. Sur ces fronts aussi, le comportement de ces objets était étrange. Certains ressemblent à des "boules" ou des "disques" sans lumière, d'autres sont allongés, ils volent sans bruit copiant leur vitesse sur celle des avions pour disparaître à des vitesses extraordinaires pour l'époque, ils peuvent aussi s'immobiliser d'un coup en plein vol et manoeuvrer sans être dérangés par les batailles aériennes.

Photo no 1 : objet sphérique inconnu (foo-fighter) suivant de près des bombardiers légers bimoteurs "Lily", de type 99, de L'Armée de L'Air Impériale japonaise, au-dessus du front de La Chine en 1945.

Photo no 2 : Un "foo-fighter" en attaque au-dessus d'un bombardier léger bimoteur "Lily" de L'Armée Impériale japonaise prêt à décoller sur La base du Pacifique Sud, dans les Philippines, en septembre 1942.

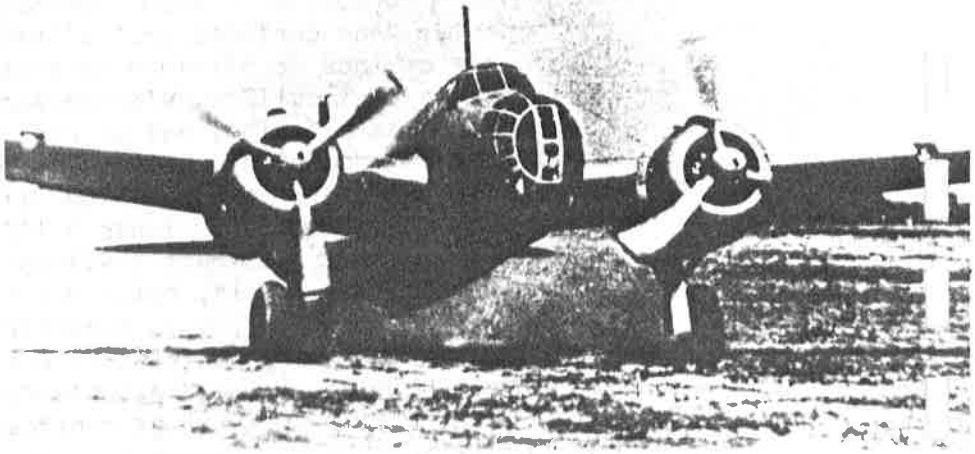

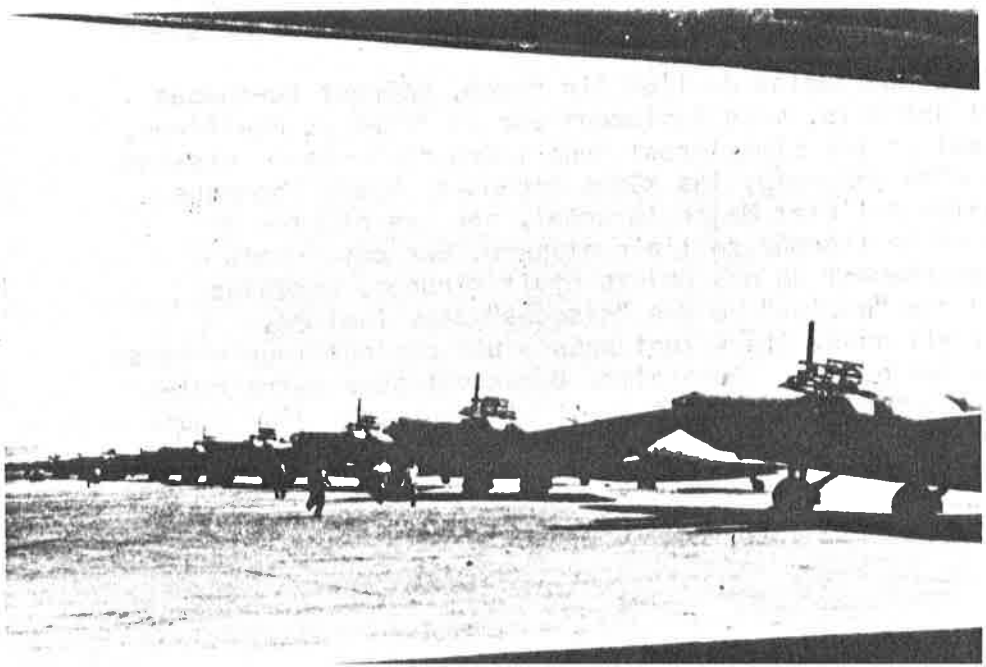

Photo no 3 : Un étrange objet blanc brillant semblant au si gros que le soleil, apparut bas dans le ciel, sur la trajectoire de bombardiers lourds bimoteurs "Sally", de type 97, à La base aérienne centrale de Chine, à la fin de L'année 1941.

Au Japon, à l'Etat-Major, la Section G2, rassemblait tous les rapports des pilotes sur ces manifestations. Dans les premiers temps, ils pensèrent à une nouvelle arme secrète mise au point par les forces Alliés du Pacifique. Ils les baptisèrent "Hidama" et "Kadan".

4) A la fin des hostilités, après que les russes eurent occupé les bases secrètes d'essai des projectiles nazis, de mystérieux objets lumineux envahirent le ciel de la Suède. On note plusieurs milliers d'observations entre le mois de mai et le mois de juillet 1945, selon les services officiels suédois de cette époque.

En conclusion provisoire, on peut dire qu'il y avait, manifestement dans le ciel de cette époque, des objets inconnus qui semblaient apparemment venir s'enquérir de l'évolution du conflit mondial, mais pour ce qui est de leur origine, là c'est une tout autre histoire, disons que les témoins militaires de l'époque et plus tard les experts en aéronautique et autres disciplines, s'accordent au moins sur le principe que, il est fort peu probable que se soit une technologie terrestre.

1944: Un bureau spécial allemand pour l'étude de ces objets inconnus

5) La période secondaire du phénomène OVNI commence avec l'année 1944. L'an 44 a été choisi comme point de référence parce que c'est cette année-là que, pour résoudre le problème des mystérieux objets célestes, pour la première fois au monde, un gouvernement a créé un organisme officiel chargé de résoudre ce problème.

En effet, en 1944 et bien avant, des rapports officiels troublants, émanant de pilotes de guerre commencèrent - par leur accumulation - à frapper les membres de l'Etat-Major Supérieur de l'Armée de l'Air Allemande à Berlin.

A tel point que l'Oberkommando de la Luftwaffe fut amené à créer le "Sonder Buero no 13" (Bureau Spécial no 13) dont l'activité reçut le nom de code "Opération Uranus".
Le Bureau Spécial no 13 était composé d'officiers aviateurs, d'ingénieurs de l'aéronautique, de conseillers scientifiques.
Ce premier organisme officiel commença par réunir tous rapports d'observation déjà parvenus à l'Etat Major Supérieur afin de les étudier mais la fin de la guerre approchant, le bureau fut dissous.

Un certain professeur Georg Kamper était directeur de l'Opération Uranus. Il avait réuni la documentation du "Sonder Buero no 13", constituée de rapports militaires, photographies et films sur ces mystérieux engins, il avait étudié le problème sur pièces et songeait à publier ces conclusions mais les journalistes allemands qui ont pu le contacter à l'époque de la création de cet organisme n'en savent pas d'avantage et, depuis longtems, on ne parle plus du professeur Georg Kamper.

A titre documentaire, voici les résultats et résumés de quelques-uns des rapports officiels allemands

Le premier émane de la base aérienne secrète de Banak (Province de Finnmark), en Norvège, et est adressé à l'Oberkommando de la Luftwaffe à Berlin:

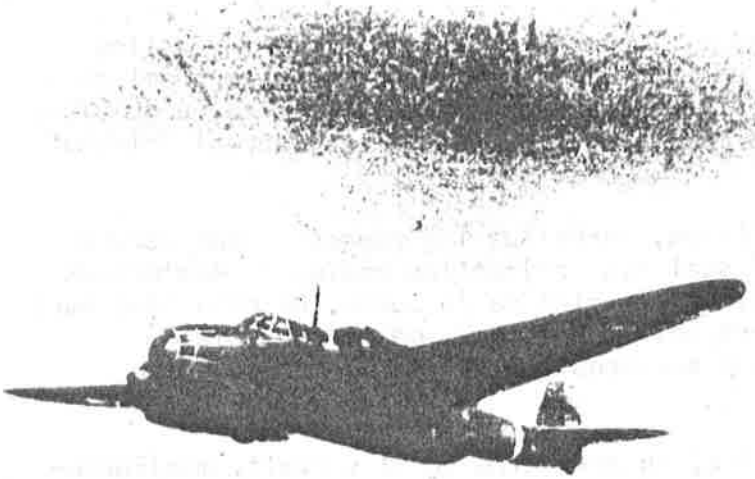

Photo no 4: un autre objet inconnu s'approchant d'un bombardier "Lily", de type 99 de L'Armée Impériale japonaise, au-dessus du front de Birmanie, en 1943

Photo no 5: Cinq étranges petites "boules" laissant des traînées derière elles, s'approchant tout près d'un avion jap. d'entraînement des pilotes au combat "Vabe", de type 97, de L'école de L'Air Impériale d'Akene, dans le ciel japonais en 1944.

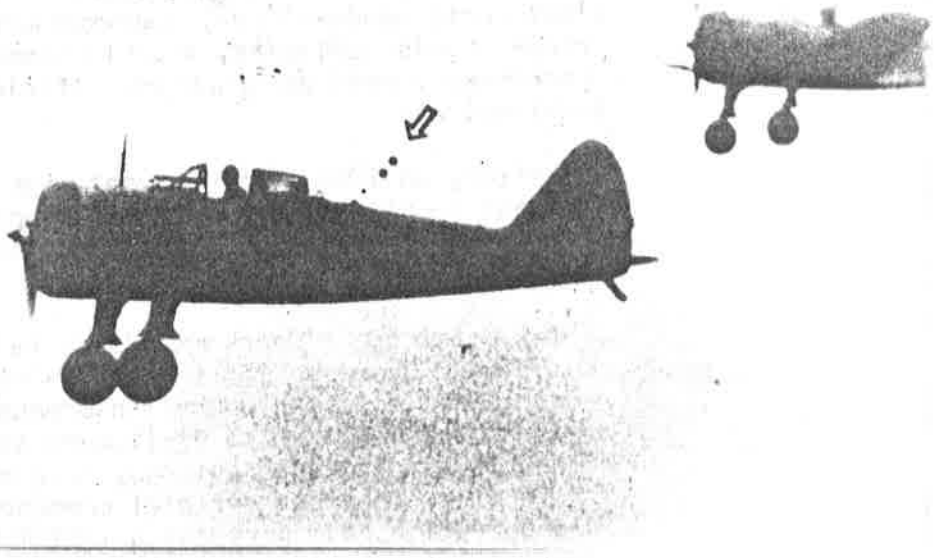

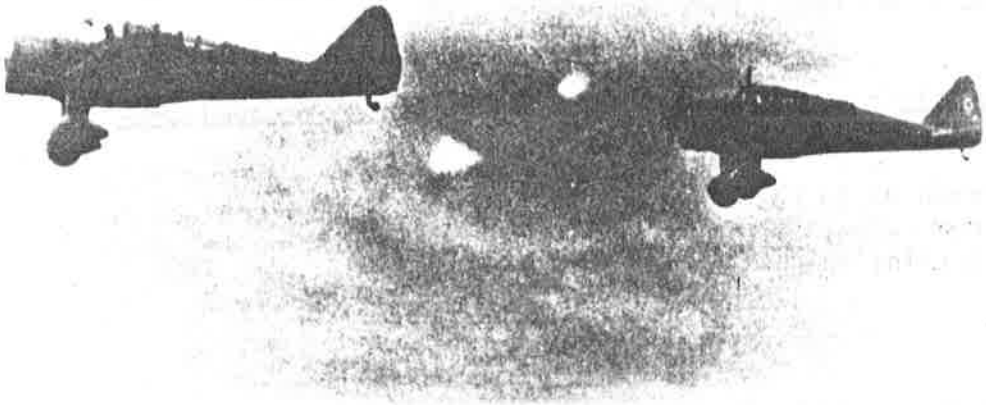

Photo no 6: Un avion de coopération "Ida", de type 98, de L'Armée de L'Air Impériale japonaise, rencontre deux "foo-fighters" au-dessus des monts Suzuka, au Japon, en 1943.

Le 14 mars 1942, à 17h35', le poste de guet donne l'alarme; les hommes se rendent à leurs postes de combat, les pilotes à leurs appareils. A la binoculaire, les observateurs aperçoivent un engin se rapprochant silencieusement. Le Hauptmann Fischer (ingénieur dans le civil), décolle sur un Messerschmitt 109 (avion de chasse) pour l'intercepter.
A 3500 mètres d'altitude il s'en approche^ l'observe, et en donne une description par radio: c'est un énorme corps fuselé, sans aucun plan de sutentation, sans aucune ouverture visible; sa longueur est d'environ 100 mètres et son diamètre d'environ 15 mètres; à une extrémité (l'avant ?) un groupe de tiges ressemblant à des antennes radar. L'engin inconnu n'a pas d'aile.
La "baleine aérienne", comme la surnomme aussitôt le capitaine Fischer se maintient horizontalement, brusquement elle monte verticalement à grande vitesse et disparaît; le tout dans un silence total; le pilote conclut qu'il ne pouvait s'agir d'un engin fabriqué de main d'homme.
Ce rapport officiel est signé du capitaine Fischer et contresigné du Commandant de la base de Banak.

D'autres rapports existent: l'un d'eux fait état d'un objet signalé successivement par les bases de Holgoland, Hambourg, Wittenberg, Neustrelity, le 18 décembre 1943. Le minutage entre ces bases aériennes lui confère une vitesse moyenne supérieure à 3000 km/h. (Notons que le "mur du son" fut seulement atteint en 1947).
L'objet a été observé au0dessus de Hambourg par une patrouille de deux chasseurs Focke Wulf 190, volant à 12000 mètres vers 11h15'. D'après les pilotes, l'objet était "un corps cylindrique possédant une ogive à l'avant, un grand trou à l'arrière avec un panneau; il semblait être composé d'un grand nombre d'anneaux, dont la surface semblait convexe".
Signalé à terre, suivi sur quelques kilomètres, il disparut à grande vitesse, dépassant celle des appareils allemands.

Le 12 février 1944, au Centre d'essais de Kumersdorf, lancement d'une fusée expérientale en présence du ministre de la Propagande Joseph Goebbels, du SS-Gruppenfuehrer et Docteur-Ingénieur Heinz Kammler, du SS Reichsfuehrer Himmler, ainsi que d'officiers supérieurs, la caméra de poursuite enregistre le départ de la fusée. Après développement et tirage du film, il s'en suit une démonstration devant les autorités présentes. Stupeur: un corps sphérique que personne n'avait vu sur le terrain d'essais, monte en même temps que la fusée et l'accompagne en tournant autour d'elle. On crut à un nouveau type d'engin ennemi et, des renseignements furent demandés, mais les agents de l'Amiral Canaris en Grande-Bretagne signalèrent que des phénomènes semblables se produisaient au-dessus des bases anglaises et alliés, et que les Alliés croyaient de leur côté, qu'il s'agissait là, de nouveaux engins secrets venant d'Allemagne.

Le 29 septembre 1944 à 10h45', au Centre d'Essais de Rechlin-Roggenthin, à 12000 m, un pilote testait un nouveau Messerschmitt à réaction ME 262 Schwalbe. Son attention fut attirée par deux points lumineux à sa droite. Piquant plein gaz, il se trouve alors en présence d'un corps cylindrique de plus de 100 mètres de long^ sur le côté, quelques ouvertures rondes en forme de hublots, de l'avant à la moitié de la longueur, des tiges verticales en formes d'antennes, pas d'ailes, vitesse dépassant allègrement 2000 km/h. Le pilote s'en approche jusqu'à 500 m pendant quelques secondes et put l'observer.

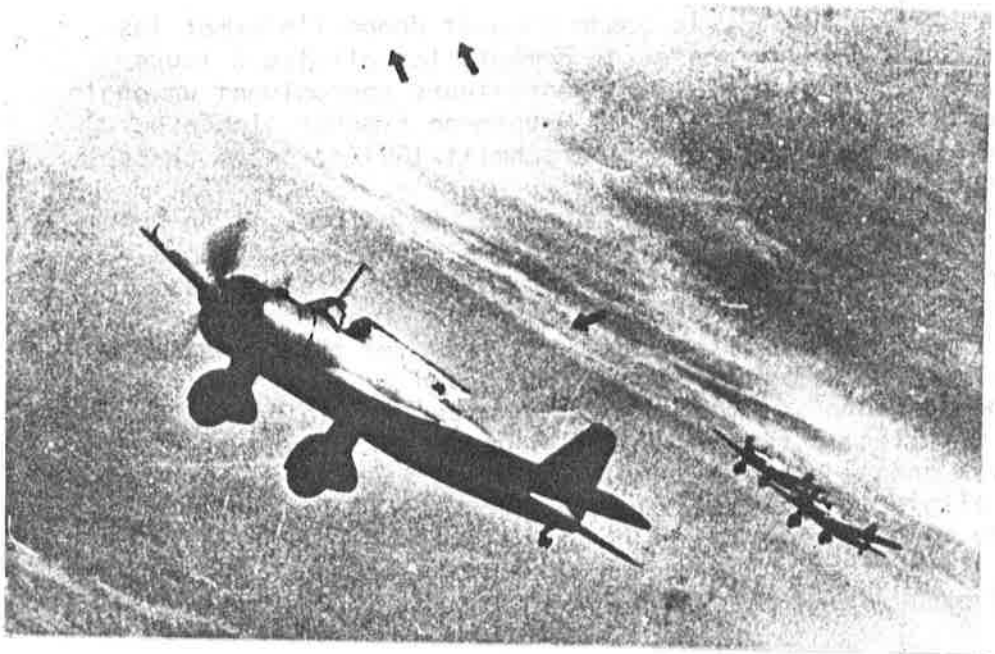

Photo no 7 : Trois "foo-fighters" apparurent au-dessus d'une formation de bombardiers légers "Ann", de type 97, de L'Armée de L'Air Impériale Jap., alors que ceux-ci volaient au-dessus du front chinois en octobre 1942.

Photo no 8 : Une formation de "foo-fighters" s'approchant de bombardiers ayant quittés un porte avion de L'Aéronavale japonaise, dans L'océan Pacifique, à La fin de l'année 1944.

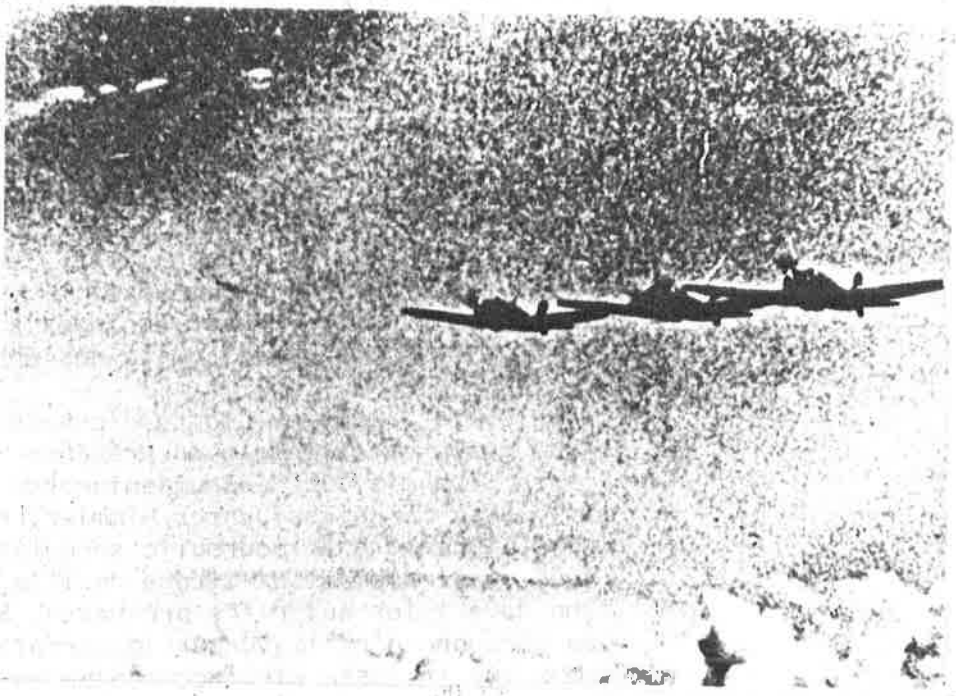

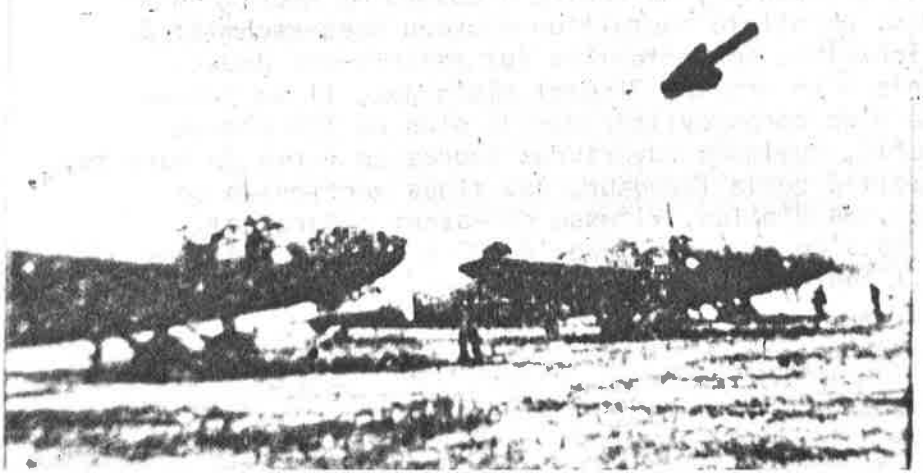

Photo no 9 : Formation de "chasseurs fantômes" survolant des bombardiers "Sally", de type 97, de L'Armée Impériale japonaise. Document photographique datant du 16 juillet 1942.

Il fut peu après interrogé par le Bureau Spécial no 13 et dut tracer un croquis de ce qu'il avait vu et tenter de prendre en chasse. C'est en cette occasion que le professeur Georg H. Frazer exposa sa théorie du champ magnétique protecteur réglable à volonté .
Dans un autre cas, par deux fois encore, des Messerschmitt 163, c'est-à-dire des avions fusées "Komet" en cours d'essais, ont réussi à filmer de près ces énormes "cigares volants".

Autre cas avec détection radar des objets aériens non identifiés sur le front du Pacifique, le 26 avril 1945

Le 26 avril 1945, le signal d'alarme d'un porte-avions américain de l'US Navy naviguant dans les eaux de Nasei-Shoto (Archipel de Ryu-Kyu) appela d'urgence sur le pont les pilotes et le personnel de manoeuvre des avions de l'Aéronavale US, alors que le bâtiment se préparait à l'attaque imminente. Le radar avait signalé l'approche rapide de 300 "points" aux dimensions importantes, provenant du Nord-Ouest.
Impressionné et émerveillé en même temps, le Commandant des opérations militaires communique aux pilotes qu'une grosse formation de bombardiers japonais s'approchait à une vitesse de l'ordre de 1500 km/h. La nouvelle les désorienta. Comment était-il possible qu'un bombardier, qui d'habitude vole à une vitesse largement inférieure à celle d'un chasseur, puisse voler maintenant à une vitesse deux fois plus grande? S'agissait-il de quelque invention révolutionnaire des japonais?
Ces pensées tournaient dans la tête des pilotes américains alors qu'ils attachaient leurs ceintures de sécurité et que les moteurs des avions chauffaient.
Mais le décollage n'eut pas lieu. Il n'était pas nécessaire, car la mystérieuse formation aérienne passe à basse altitude au-dessus de la flotte de l'US Navy et s'éloigna très rapidement vers le Sud. A vrai dire, ce furent encore une fois les écrans radar qui la détectèrent car personne n'avait réussi à la voir, ni les nombreux observateurs, ni les opérateurs cinématographiques qui avaient pointé leurs instruments dans la direction indiquée, en attendant que le ciel ne se remplisse d'avions.
Le radar fut contrôlé très attentivement, il fonctionnait parfaitement et les opérateurs connaissaient bien leur travail. D'ailleurs, les radars des navires d'escorte avaient également relevé le même phénomène, exactement de la même manière. Le mystère commençait à s'épaissir, étant donné qu'aucune formation américaine, japonaise ou autre ne se trouvait dans cette yone concernée, ni à des altitudes différentes de celle signalée par les radars des bâtiments de guerre.
L'Amiral Dawson, commandant du porte-avions US, relata l'observation dans un rapport officiel circonstancié qui jeta une grande perplexité parmi les hautes sphère militaires et à l'Amirauté US.
A cette époque, les Grands Etats des trois forces armées, recevaient des rapports fréquents de pilotes ayant observés dans le ciel, d'étranges avions de forme circulaire qui se limitaient à observer de loin ou de près les combats snas y prendre part.
D'ailleurs plusieurs authentiques photographies ont été prises au cours de cette guerre par les pilotes des chasseurs et des bombardiers américains, anglais, canadiens, allemands et japonais, Notons qu'à la fin des hostilités, presque chaque pays avait sa commission OVNI ou un service spécial s'occupant de ces rapports concernant ces cas.

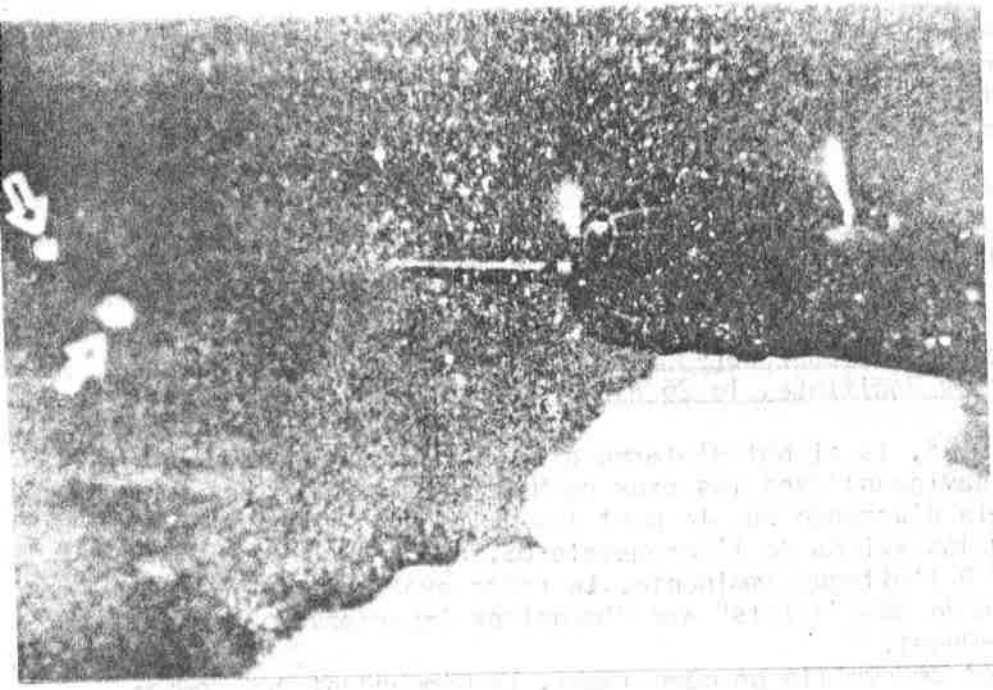

Photo no 10 : Autre document des Forces Aériennes Imp. Jap. datant de 1944, sur le front du Pacifique, où deux "boules" lumineuses suivent le trajet de bombardiers japonais lors d'un raid aérien.

Photo no 11 : Document officiel provenant des Forces Imp. Jap. où l'on voit la reconstitution d'une observation faite par des pilotes de bombardiers japonais, le 28 août 1945.

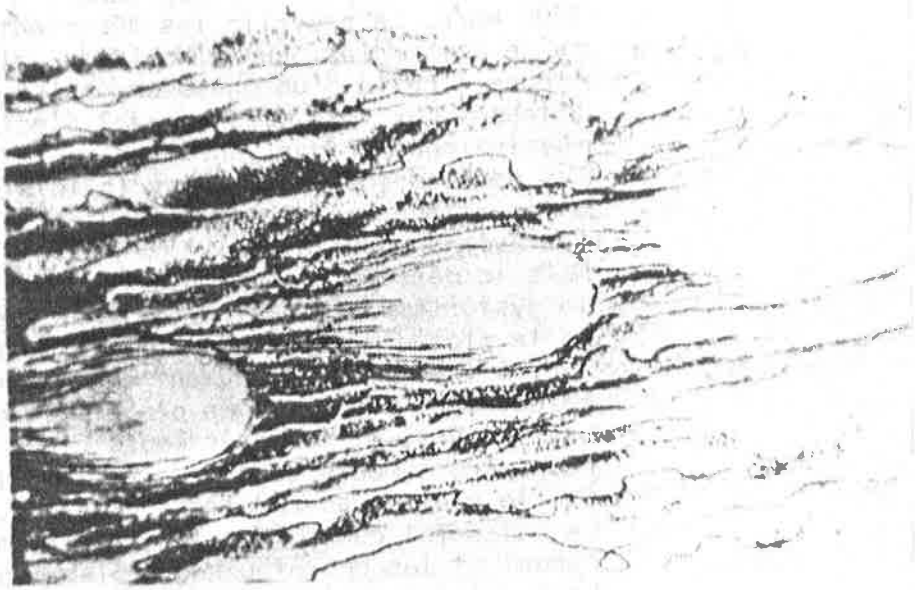

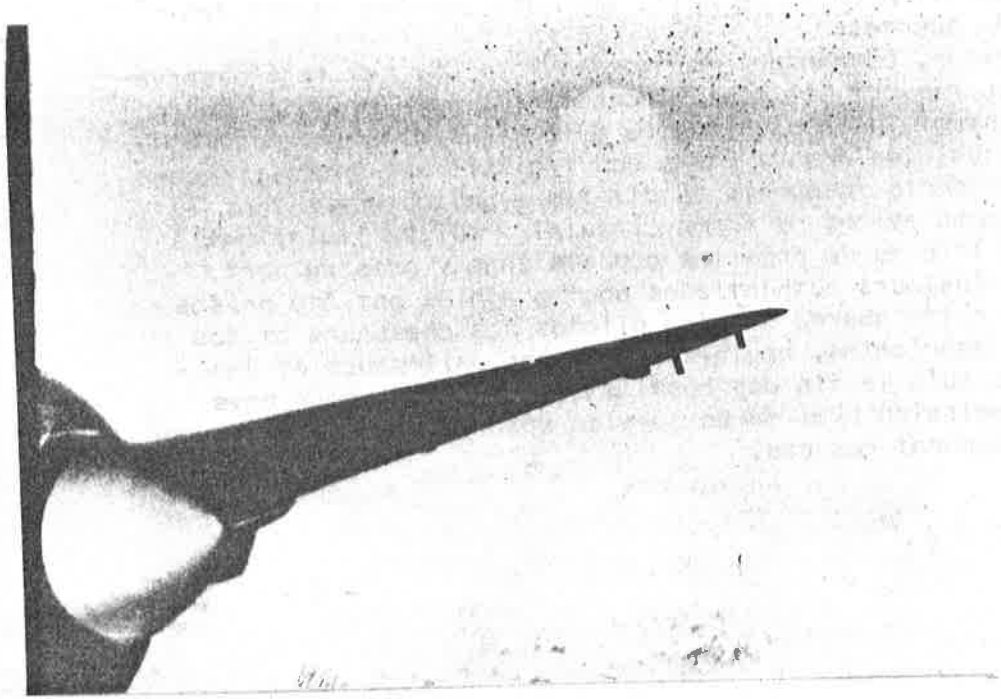

Photo no 12 : Document de la Luftwaffe, mai 1944: "foo fighter" en forme de disque à reflet métallique d'une taille assez importante t au milieu duquel on distingue une sorte de "coupole". Photo prise par 2 pilotes de la Luftwaffe.

The "Foo-Fighters" story / L'histoire des "chasseurs fantômes"

Rapport japonais officiel sur les photos de "Foo-Fighters"
(photos nos 1 - 11)

Ce rapport officiel japonais sur des photos de "Foo-Fighters" prises par des pilotes militaires de l'Armée Impériale et de l'Aéronavale japonaise au cours de la seconde guerre mondiale (1939 - 1945), fut découvert par Mr. Yusuke J. Matsumura, journaliste et reporter d'aviation bien connu et spécialiste des affaires militaires de la Salle d'Information rattachée à l'ancien Officio du Général de l'Armée de l'Air Impériale (Section G 2.) parmi de nombreuses photos et documents.

Les pilotes de l'Armée les appelèrent "Hidama" et ceux de l'Aéronavale "Kadan", mais ils leur donnèrent également d'autres surnoms, tels que "bulles de savon" ou encore "méduses aériennes". Ils les avaient rencontrés au-dessus de la Chine, de la Birmanie et du front du Pacifique aussi bien qu'au cours de raids aériens des bombardiers B-29 de l'US Air Force au0dessus du continent japonais, Ces documents officiels militaires ont été depuis déclassés.

Documents et source: Mr Thomé Roger, Groupe 5255/LDLN.
55170 Ancerville-Gue (France-

Mr Yusuke J. Matsumura, Director-Editor
CBA International
Naka P.O. Box 12
Yokohama 231 (Japon)

- + - + - + - + -

Pendant la Deuxième Guerre Mondiale l'Etat-Major Allemand de l'Armée de l'Air (La "Luftwaffe") voit s'accumuler sur ses bureaux de nombreux rapports de ses pilotes, sur des incidents inexplicables touchant à des engins volants impossible à identifier. Ces engins n'ont ni moteurs, ni ailes, ni d'hélices, ils sont curieusement silencieux et semblent être entourés d'air chaud, à une altitude où l'on compte en degrés au-dessous de zéro.

Photo no 12: Cette photographie en noir et blanc, montre assez clairement un 'foo-fighter" en forme de disque à reflet métallique d'une taille assez importante et au milieu duquel on distingue une sorte de "coupole".
Cette photographie officielle futprise par deux pilotes de la Luftwaffe, au mois de mai 1944, lors d'un raid allant de la Norvège, Munich et Kaernten.

Document et source: D.U.I.S.T.
Mr Karl L. Veit
Postfach 13.01.85
D - 6200 Wiesbaden 13 (RFA)

Mr Thomé Roger
Groupe 5255 6 LDLN
55170 Angerville-Gue (France)

- + - + - + - + -

COMPTE-RENDU DE LA 16e SESSION DU CNEGU

La 16e session du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques), organisée par la C.L.E.U., s'est déroulée dans un cadre agréable à Medernach, à la Fondation Arendt-Fixmer, les 15 et 16 octobre 1983.

Etaient présents:

GPUN : Robert Fischer, Martial Robé
GHREPA : Brigitte Corti, Jean-Luc Metzger
CVLDLN : François Diolez, Joelle Gerby, René Faudrin, Gilles Munsch, Bernard Simon
CLEU : M. et Mme Duprey, Veronique Duprey, Monique et Christian Petit, Jacques Kremer, André Pichon, Louis Roumani, Chantal Roob, Gilbert Schmitz, J.P. Suardi

Le groupe 5255 était excusé.

Samedi 15 octobre 1983.

A 14.00 heures, le président de la CLEU, Christian Petit, a ouvert la séance en présentant l'ordre du jour établi lors de la dernière réunion du CNEGU à Nancy:

- Séminaire d'enquête
- Liste des Projets de cartes possibles
- Indice d'étrangeté
- Recoplage mutuel
- Cas des chasseurs militaires en 1977

Aucun groupement n'ayant apporté de modification ou de proposition, cet ordre du jour a donc été maintenu.

La session a donc commencé par le séminaire d'enquête, préparé par Chantal Roob et André Pichon de la CLEU, initialement prévu pour un petit nombre, tous les membres du CNEGU ont désiré participer activement à ce séminaire.

Le but de ce séminaire était de mettre en relief l'importance et aussi la fragilité du témoignage et de son influence sur le résultat de l'enquête. La CLEU avait provoqué des apparitions lumineuses nocturne avec effet de mouvement, observées par 2 témoins, ignorant du fait.

2 équipes d'enquêteurs furent formées, qui commencèrent leurs investigations après avoir pris connaissance de 2 dépêches laconiques. Chaque équipe opérant séparément; après avoir entendu les témoins, et pris connaissance de tous les éléments d'informations disponibles et effectué une enquête sur le terrain, a fourni en fin d'après-midi un rapport suivi d'une conclusion.

Après le repas, les organisateurs ont montré le film de l'observation, et un représentant de chaque équipe a exposé ses conclusions, mettant aussi en relief les différences d'appréciation entre l'événement lui-même, sa perception par les témoins, son interprétation (par le public au travers des dépêches) et sa compréhension des ufologues après enquête.

La soirée s'est terminée par un débat animé au cours duquel ont été mis en relief particulièrement les points sensibles du témoignage (notions de distance et de temps sujet à caution),

des méthodes d'enquête propre à chaque groupe et à chaque personne, mais qui ont néanmoins abouti aux mêmes conclusions.

Les débats ayant dû être interrompus peu après 23.00 heures, il n'a plus été possible de montrer les films initialement prévus.

Dimanche, 16 octobre 1983

Lettre de l'ADRUP du 18.07.83: La lettre de l'ADRUP a été lue et les participants au CNEGU ont pris note du retrait de l'adhésion de l'ADRUP en vue de former un nouveau comité "C.U.B.E." (Comité Ufologique Bourgogne-Franche-Comté). Le CNEGU a décidé d'accuser réception.

Accord mutuel de transmission des données: des exemplaires de l'AMTD (Accord Mutuel de Transmission de Données) remis par le groupe AIHPI, ont été distribués par le GPUN afin que les groupements puissent étudier ce document pour formuler les éventuelles remarques lors du prochain CNEGU.

CEPS-CENAP (Congrès de Mannheim)
Gilbert Schmitz, membre de la CLEU, ayant rencontré les membres du CENAP (Centrales Erforschungsnetz fur aussergewoehnliche Phenomene) lors d'un congrès à Mannheim du 9 au 11 septembre 1983, a proposé de représenter les groupements français du CNEGU en Allemagne. Il a été décidé que la CLEU établira un rapport détaillé sur les activités du CNEGU depuis sa création. Ce rapport sera remis à Gilbert Schmitz pour information. Nous avons appris à cette occasion que le CENAP a en étude une thèse scientifique - approche du phénomène sociphysiologique.

Groupe 5255: Gilles Munsch du Cercle Vosgien a excusé le groupe 5255 qui n'a pu participer à cette session. Tout le courrier reçu par le Groupe 5255 et destiné au CNEGU, sera transmis prochainement à tous les groupements.
Avec le courrier de la FFU, l'envoi contiendra un rapport du GEPAN sur l'enquête du cas de Fontainebleau. Ayant actuellment une enquête en cours, le groupe 5255 demande à tous les groupements d'effectuer une recherce et de leur communiquer toutes les informations parues dans la littérature concernant des cas d'enlèvement de personnes, animaux, objets, suivis de télétransport ultérieur en un autre endroit.

Cas des chasseurs militaires (1977): René Faudrin du Cercle Vosgien a fait part des résultats actuels d'une étude (contre-enquête ?) concernant les cas d'observation d'un OVNI par un Mirage IV le 07.03.77 et relatés dans le livre de J.Cl; Bourret "L'armée parle", ainsi que dans une bande dessinée. Sur base des informations recueillies et d'une confrontation des documents officiels publiés, René Faudrin a mis en relief toute une série de contradictions semblant accréditer la thèse de l'OVI.

Ordre du jour du prochain CNEGU: organisé par le GHREPA ou à défaut par le C.V.LDLN, session prévue pour fin février 1984 et à laquelle ne seront invités que les groupements, membres du CNEGU.
L'ordre du jour proposé est le suivant:
Indice d'étrangeté; Cartes spécifiées (lignes haute-tension etc.); protocole sur l'AMTD; mise au point des notes techniques; présentation d'enquête par les différents groupements; présentation d'une enquête réalisé en Allemagne.

Les participants se sont quittés vers 16.00 heures et espèrent se retrouver tous pour fin février 1984.

Lettre ouverte aux membres du CNEGU, adressée par l'ADRUP (Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques), le 18 Juillet 1983:

Chers Amis. Ce courrier fait suite aux 13e, 14e et 15e session du CNEGU durant lesquelles nous avons été étonnés de la complexité du problème de délimitation du Nord-Est.
Faut-il 15 sessions pour résoudre ce détail?
Nous avons constaté que pour certaines personnes, il était très difficile d'intégrer un nouveau groupe au sein de ce comité.
Après réunion du bureau, nous pensons avoir résolu le problème en retirant notre adhésion, ce qui ne nous empêchera pas de garder contact avec vous et de venir aux sessions CNEGU de temps en temps, si vous le voulez bien.
Ne pensez-vous pas qu'il soit utile d'accepter de nouvelles idées pour améliorer les méthodes de travail?
Actuellement, nous préparons la création d'un comité régional, le C.U.B.E. (Comité Ufologique Bourgogne-Franche.Comté) qui sera délimité comme suit: Côte d'Or, Yonne, Nièvre, Saône et Loire, Doubs et Jura. Nous vous demandons de tenir compte de ces informations. Nous vous tiendrons au courant dès la création officielle.
Amicalement.
P.s.: nous vous prions de lire cette lettre à votre prochaine session du Luxembourg.

Réponse à cette lettre, adressée à l'ADRUP par les membres du CNEGU:

Chers Amis. Nous avons bien reçu votre lettre du 18 juillet qui a été lue lors du 16e CNEGU.
Nous tenons à préciser que les problèmes d'intégration de tout nouveau groupe, qui vous ont paru complexes; reposent uniquement sur des considérations pratiques dues à une extension trop importante risquant de porter atteinte à son efficacité (distances, nombre de participants, etc.)
C'est pour ces raisons que, à plusieurs reprises, le CNEGU suggère, la création d'autres comités régionaux.
Nous sommes heureux de constater que cette idée vient d'aboutir récemment à la création du CIGU de la région parisienne et du Comité Ufologique Bourgogne Franche Comté que vous préparez et auquel nous souhaitons qu'il apportera une contribution fructueuse à la recherche ufologique.
Toujours ouvert aux nouvelles idées, le CNEGU sera heureux de conserver les meilleures relations avec votre groupement et ce nouveau comité.
Bien amicalment.

- + - + - + - + - + -

Note: Vous trouverez dans ces mêmes chroniques le compte-rendu de la 15e session du CNEGU qui s'est déroulée à Nancy les 18 et 19 juin 1983 (page 22/23)

DANS LA PRESSE

Lumineux...

Le journal «New of the World» avait fait sensation l'autre semaine en révélant qu'une «soucoupe volante» à bord de laquelle se trouvaient trois êtres revêtus de combinaisons argentées s'était posée en décembre 1980 dans un bois, près d'une base aérienne américaine, dans l'est de l'Angleterre.

D'après le journal, un rapport consignant les déclarations de plusieurs militaires chargés de la surveillance de la base de Bentwaters, dans le Suffolk, aurait mystérieusement disparu.

Son confrère «Sunday People» a voulu ramener les choses à de plus justes proportions. Un fonctionnaire local des Eaux et Forêts interrogé par la publication a expliqué que les sentinelles de la base ont en réalité vu... le phare de Orford Ness, sur la côte, à travers les arbres. «Depuis cette colline, il semble être pratiquement au niveau du sol, et, évidemment, il clignote».

rl 11-10-83

rl 21-11-83

Toujours les ovnis

METZ. — Après les différentes observations d'ovnis dans le ciel lorrain, évoquées au cours des dernières quarante-huit heures, d'autres lecteurs nous ont signalé avoir vu des boules de feu. C'est le cas d'un habitant de Gandrange-Rombas, d'un Lexembourgeois ainsi que de nombreux Luxembourgeois.

Voici leurs témoignages :

● «C'était magnifique... Une boule verte, avec une queue rouge... nous avons pu l'observer pendant plusieurs minutes avant qu'elle ne disparaisse en direction du nord...»

● «J'ai aperçu une lumière qui brillait dans le ciel à vive allure, une sorte de grosse boule de couleur bleuâtre. Elle a disparu en quelques secondes.

● «J'ai remarqué une boule de feu d'un diamètre d'un demi-mètre au-dessus de mon quartier. Après quelques secondes, l'objet prit de l'altitude et disparut dans le ciel».

On remarquera que tous les témoignages se recoupent et que nos lecteurs ont situé toutes leurs observations dans le même laps de temps horaire (entre 18 h 30 et 19 h 00, jeudi soir).

Des ovnis dans le ciel lorrain

rl 19 nov 83

Comme les modes, les ovnis reviennent à périodes fixes. Mais a-t-on le droit de ne pas prendre au sérieux des phénomènes observés à la même heure par des témoins différents ?

Jeudi, 19 h à Amanvillers. Un homme qui rentrait chez lui, est surpris par un objet lumineux déchirant les ténèbres. «J'ai d'abord cru à une fusée, car dans le secteur, il y en a qui s'amusent à ce genre de chose. Mais l'objet ne faisait aucun bruit, se déplaçait à l'horizontale et avait la forme d'une boule assez grosse et qui volait à 150 m d'altitude, avec une traînée de flammes. Le phénomène a duré dix secondes».

19 h 45, près de Courcelles-sur-Nied, une dame et sa fille rentrent en voiture. Tout à coup elles stoppent, sidérées. Un très gros objet lumineux, avec traînée de feu se déplace d'ouest en est. «Il était de la taille d'un ballon de football».

Coïncidences ? Ce même phénomène était observé, à la même heure, par un couple de Magny.

D'autres observations ont été faites dans la vallée de la Fensch et dans les Vosges. Les gendarmes suivent l'affaire de près et demandent à tout observateur de se mettre en contact avec la brigade la plus proche. Discrétion assurée.

OVNI : au Luxembourg aussi

20 nov 83

Dans notre édition d'hier nous avons signalé des observations d'OVNIS dans le ciel lorrain et notamment à Amanvillers, Courcelles-sur-Nied, Magny ainsi que dans la Vallée de la Fensch et dans les Vosges.

A Hollerich, un faubourg de la ville de Luxembourg, ce même phénomène a été observé par un septuagénaire vers 23 h, jeudi.

Il a remarqué une boule de feu d'un diamètre d'un demi-mètre au-dessus de son quartier. Après quelques secondes, l'objet prit de l'altitude et disparut dans le ciel.

21 nov 83

Boule de feu au-dessus de l'Allemagne de B. Pfughaupt et K.D. Desens Goslar/Bochum, 4.12.83: une énorme boule de feu a effrayé vendredi soir aux environs de 19.50 heures des milliers de personnes. La police, ainsi que l'observatoire de Bochu#, ont reçu beaucoup d'appels téléphoniques: alarme aux OVNI. "J'ai vu des éclairs très brillants à l'horizon. L'OVNI se dirigeait à toute vitesse vers la Terre," a déclaré le chauffeur de camion Gunter K. (33 ans). Il a couru vers un téléphone pour avertir la police de Goslar.
"Je croyais qu'il y aurait une grande explosion," Friedhelm J. (29 ans) de Duneburg raconte. "Après j'ai prié." Une personne très excitée a demandé à l'observatoire de Bochum: "Est-ce que maintenant l'astronaute Uf va brûler dans son Spacelab?" Prof. Heinz Kaminski a vite pu résoudre le problème de l'OVNI: l'OVNI était une météorite. Kaminski à Bild: Le morceau lourd a pénétré à une vitesse d'environ 50 km dans l'atmosphère terrestre. Il a produit une chaleur d'environ 2000 degré et s'est partagé en 2 morceaux. Il est probable que les débris de cet objet céleste sont tombés à terre près de Kassel."
Référence: Journal "Bild" du 04.12.1983

"Bébé-OVNI chez les Russes"
Il paraît que des scientifiques russes auraient sauvé un bébé d'un OVNI tombé à terre et auraient réussi à le garder en vie pendant 11 semaines. D'après un rapport du journal US "National Enquirer", le bébé n'avait pas de cheveux, ses yeux brillaient de couleur violette, il ne pleurait pas, il ne riait pas.
Le Prof. Kaminski a douté de l'existence du "Bébé-OVNI".
le "National Enquirer" rapporte: 14 juillet 1983 aux environs de 20.00 heures. Un OVNI se désintègre dans une boule de feu au-dessus de la ville de Frunse. Avant d'être complètement détruit il éjecte une capsule.
L'objet avait la forme d'un oeuf. Des hélicoptères vont à sa recherche, de l'OVNI ils ne trouvaient que des cendres. Mais peu après un homme déclare avoir trouvé une capsule de la forme d'un oeuf, à peu près 1 mètre de long.
Des médecins ouvrent prudemment la capsule à l'Institut de Médecine de Frunse. Ils trouvent un bébé, il est couché sur une sorte d'éponge.
D'après le "National Enquirer" une infirmière aurait déclaré: "L'enfant n'a jamais fermé les yeux, même pas pour dormir; Son sommeil n'a pu être reconnu que par sa respiration et son rythme cardiaque. Il n'a jamais essayé de ramper ou de marcher. On n'a pu distinguer aucun mouvement dans son visage, il n'a jamais pleuré ni parlé. Seule réaction: "Nous lui avons donné des épinards, il les a rejeté aussitôt."
Un médecin qui pendant un an s'est occupé du bébé, a dit: "Les radiographies ont montré des os et des organes internes d'un terrestre. Le coeur était un peu plus grand, le cerveau normal. Uniquement les rayons Alpha étaient plus prononcés. Ceci signifiait: l'enfant était capable de transmettre ses pensées et était doué pour déplacer les objets rien qu'avec sa seule volonté. Après 11 mois l'enfant est mort d'une infection terrestre.

Prof. Kaminski: 3Tout à fait impossible. Un OVNI pareil devrait venir d'une planète pareille que la Terre, car le bébé a réussi à survivre pendant un moment. De telles conditions sont exclues dans un entourage de 40 années lumière. Un tel OVNI aurait donc mis 40 années pour venir chez nous. Je ne crois pas à de telles fictions.

Référence: Bild, lundi 14.11.1983

Traductions: Monique Petit

DE LA MISE A FEU A LA SATELLISATION

Pour présenter l'ensemble des opérations de lancement (depuis l'assemblage de la fusée jusqu'à la mise sur orbite du satellite), nous avons choisi le premier essai en vol d'Ariane (vol L-01), du 24 décembre 1979.
Sauf indications contraires, les valeurs indiquées (temps, altitude, vitesse par rapport au sol, accélération) correspondent aux données réellement observées. Elles pourront varier d'un vol à l'autre selon les missions.
Rappelons que l'objectif de ce vol était la vérification du bon fonctionnement général du lanceur et la mise sur orbite de transfert géostationnaire d'une capsule technologique d'une masse de 1,6 t.
L'orbite de transfert idéale est telle que son périgée est situé dans le plan équatorial: par conséquent, le lancement doit se dérouler de telle façon qu'à la fin de la propulsion du troisième étage, le satellite se trouve à environ 200 km du sol et à proximité du plan équatorial de la Terre.
La faible latitude de la base de lancement (5,23°N) permet une procédure de lancement particulièrement simple: chaque étage est mis à feu presque immédiatement après l'extinction du précédent, pratiquement sans phase balistique intermédiaire. Une procédure différente pourrait être retenue, mais elle supposerait de rallumer le troisième étage, ce qui n'est pas envisagé pour le moment.
Indiquons, enfin, que selon la mission confiée au lanceur Ariane, la phase finale (fonctionnement du troisième étage) pourra être différente (point d'injection différent, vitesse en fin de propulsion plus élevée ou plus faible, etc.): ce sera le cas avec les sondes planétaires ou les satellites à placer sur orbites basses; hautes ou héliosynchrones.

Préparation du lanceur (croquis no 1)
Assemblés une première fois en Europe, les éléments constitutifs de la fusée parviennent en Guyane: c'est pratiquement le début de la campagne de lancement. Pour L-01, elle a été prévue pour durer 56 jours ouvrables. Pendant cette période on va essentiellement:
- ériger successivement les trois étages du lanceur (à l'intérieur d'une tour de montage)
- mettre en place la case à équipements, la charge utile et la coiffe
- procéder à divers essais sur les télécommunications entre les différents sites techniques impliqués, sur les moyens de poursuite (radars, caméras, cinéthéodolites), sur la réception de la télémesure et l'émission de la télécommande, etc.

La veille du lancement, 27h30mn avant la mise à feu (à l'heure H-27h30mn) débute la chronologie de lancement au cours de laquelle de nombreuses opérations sont effectuées, l'une des plus délicates étant le remplissage en ergols des premier et deuxième étages.
Ce remplissage étant terminé, la tour de montage est retirée (de H-5h10 mn à H-4h40mn).

Retrait de la tour de montage (croquis no 2)
Une opération importante reste à accomplir: le remplissage du troisième étage en hydrogène et oxygène liquides. Après assainissement et refroidissement des circuits concernés, il a lieu de H-3h20 mn à H-1h05mn.
Du fait de leur température extrêmement basse (resp: 20 K soit - 253°C et 90 K soit - 183°C), ces ergols s'évaporent: comme il est indispensable que le lanceur en emporte une quantité bien déterminée, on va procéder périodiquement, jusqu'à quelques minutes du lancement, à des cycles de remplissage complémentaire: c'est l'ouillage (*).

1. Préparation du lanceur

2. Retrait de la tour de montage

T ≃ H – 5h10mn

3. Décollage du lanceur

T ≃ H + 3,4s

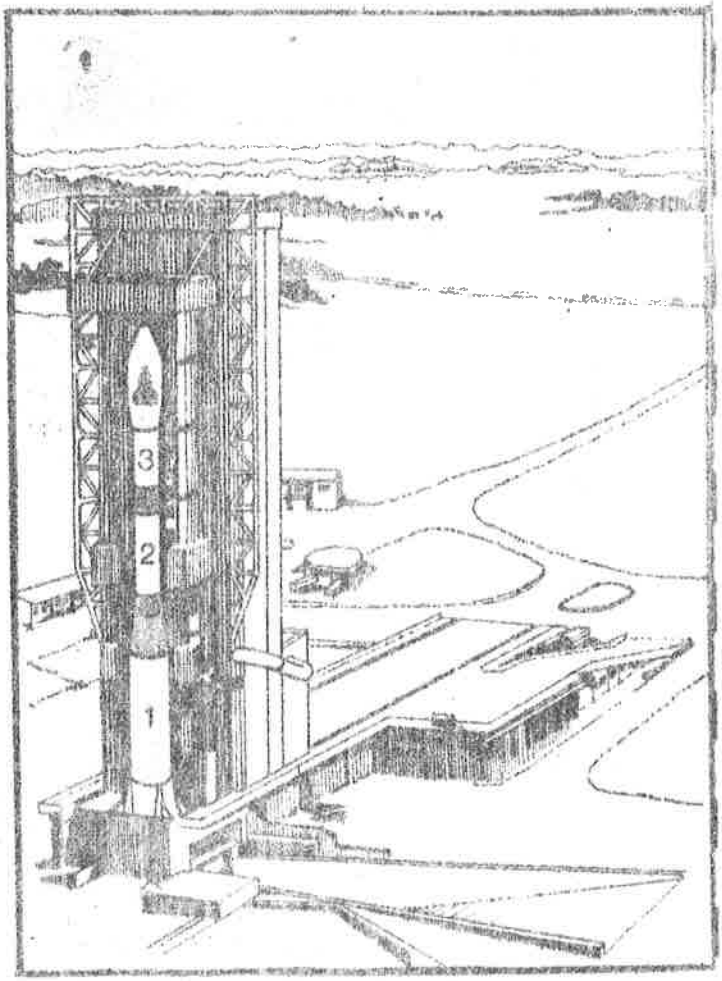

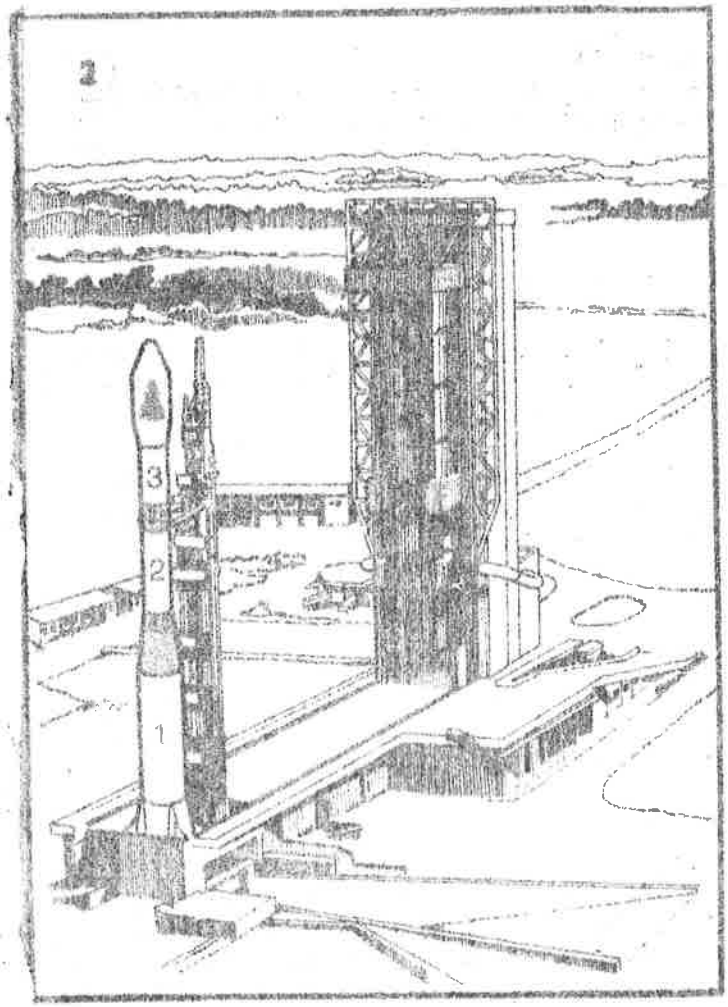

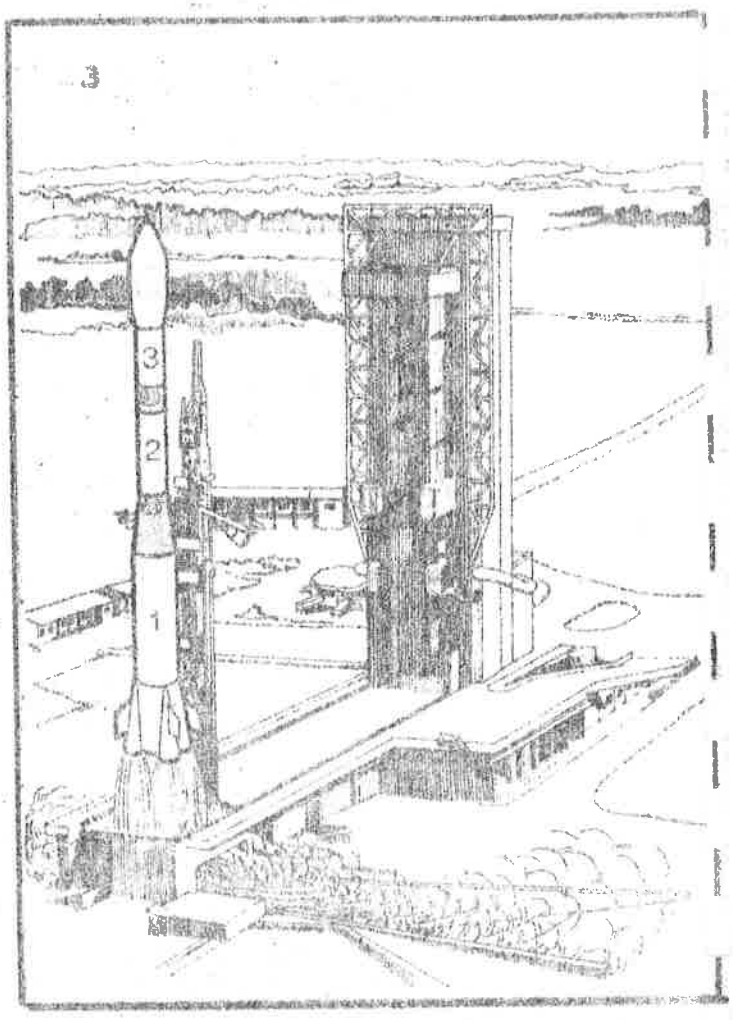

A H-6mn30s, le contrôle de tous les moyens impliqués dans les opérations de lancement et la poursuite d'Ariane est terminé, et à H - 5mn30s débute la séquence synchronisée gérée automatiquement par calculateur.
Le compte à rebours s'achève, les dernières secondes s'égrènent: 6... 5... 4... (retrait des bras d'alimentation du troisième étage) 3... 2... 1... 0. Les quatre moteurs du premier étage fonctionnent. La fusée est encore retenue sur sa table de lancement par quatre pinces hydrauliques, le temps que la poussée atteigne la valeur voulue (env. 250 tf), ce qui se produit environ 2,8 secondes plus tard.
(*) Du verbe ouiller (de l'ancien français aouiller: remplir jusqu'à l'oeil, jusqu'à la bonde), en usage chez les vignerons, qui signifie: remplir les fûts ou les cuves dont le niveau s'abaisse par évaporation afin d'éviter l'oxydation du vin.

Décollage du lanceur (Croquis no 3)
Le lanceur décolle lentement. Donnons quelques valeurs théoriques de son accélération: 2,04 m/s^2 (au décollage); 2,14 m/s^2 (à H+5s); 2,50 m/s^2 (à H+11s); 3,05 m/s^2 (à H+19s); 3,35 m/s^2 (àH+23s).
C'est la période où la fusée va le moins vite, mais aussi celle où elle traverse les couches denses de l'atmosphère. Les frottements sur la coiffe sont importants et l'échauffent: néanmoins la température de la face interne des structures métalliques n'excédera pratiquement pas 100°C.
Après une ascension verticale, le lanceur s'incline légèrement vers l'Est, ce qui est obtenu par modification de l'orientation de ses tuyères (à H +23s; près de 500 m ont été parcourus et la vitesse est d'environ 180 km/h).
Après une ascension verticale, le lanceur s'incline légèrement vers l'est, ce qui est obtenu par modification de l'orientation de ses tuyères (à H +23s, près de 500 m ont été parcourus et la vitesse est d'environ 180 km/h.)
A H+1 mn, le lanceur atteint la vitesse du son, Sous la coiffe, les vibrations acoustiques atteignent la valeur de 133 décibels (le niveau sonore étant passé par un maximum de 138,6 dB à H+3,2s.)
Le fonctionnement des quatre moteurs du premier étage va se poursuivre, à régime constant, pendant une durée totale de 144 secondes.

Mise à feu du 2e étage (croquis no 4)
Au temps T env. H+2mn24s, les moteurs du premier étage cessent de fonctionner: le lanceur se trouve alors à une altitude d'environ 47 km et son accélération est voisine de 41 m/S^2 (valeur maximale atteinte à la fin de la propulsion du premier étage).
Quelques secondes plus tard (vers H+2mn27s, alors que l'altitude est de 51,2 km et la vitesse de 1835 m/s), le premier étage est détaché (*) puis le moteur du deuxième étage est mis en marche.
Le premier étage sera détruit au moyen d'explosifs environ 30 s plus tard et ses débris retomberont dans l'Atlantique à plus de 400 km de Kourou.
(*) Un cordeau pyrotechnique assure la découpe de la jupe métallique située entr le 1er et le 2e étage. Les étages sont ensuite écartés l'un de l'autre grâce, d'une part, à des rétrofusées placées sur l'étage inférieur, d'autre part, à des fusées d'accélération sur l'étage supérieur.
La séparation du 2e étage se fera de façon identique.

Ejection de la coiffe (croquis no 5)
L'essentiel de l'atmosphère étant traversé, l'échauffement aérodynamique devient faible: on peut donc se séparer de la coiffe qui protégeait le satellite depuis le début du vol. Cette opération a lieu vers H +4mn07s (altitude env. 112,2 km, vitesse env. 3443 m/s, accélération env. 28 m/S^2): les deux demi-coiffes sont éjectées grâce à un système pyrotechnique.

4. Mise à feu du 2e étage T≃ H+2mn27s

5. Ejection de la coiffe T≃ H+4mn07s

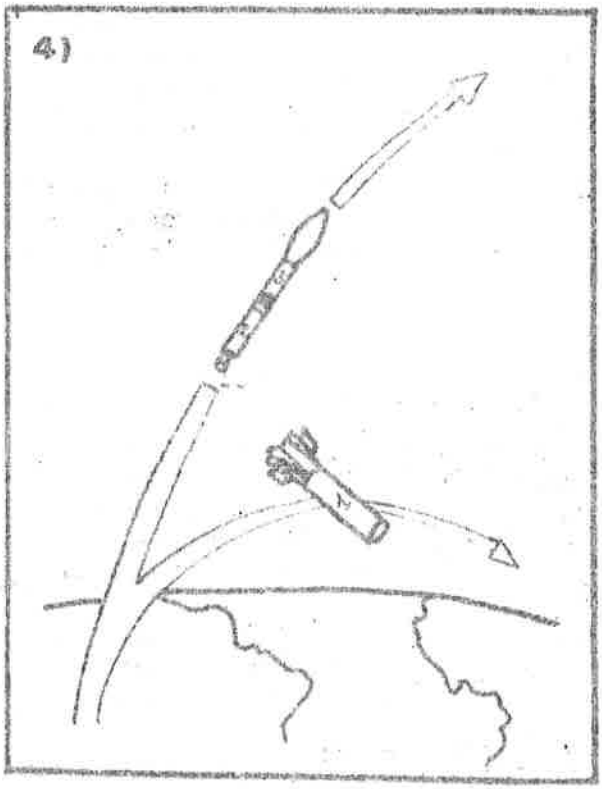

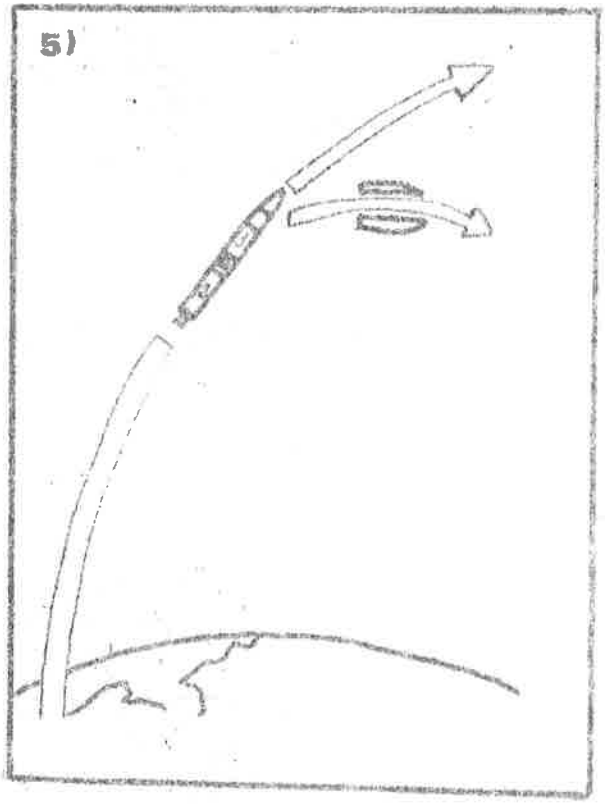

6. Mise à feu du 3e étage T≃ H+4mn52s

7. Libération du satellite T≃ H+15mn

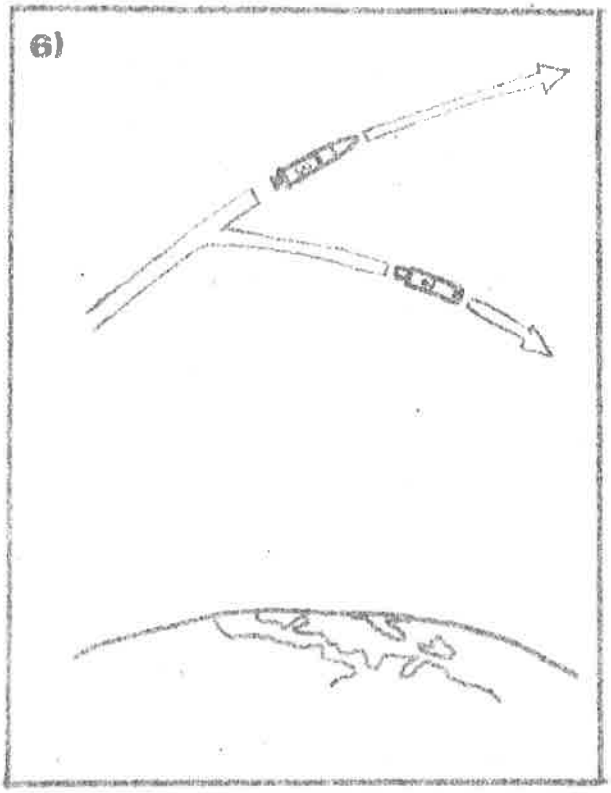

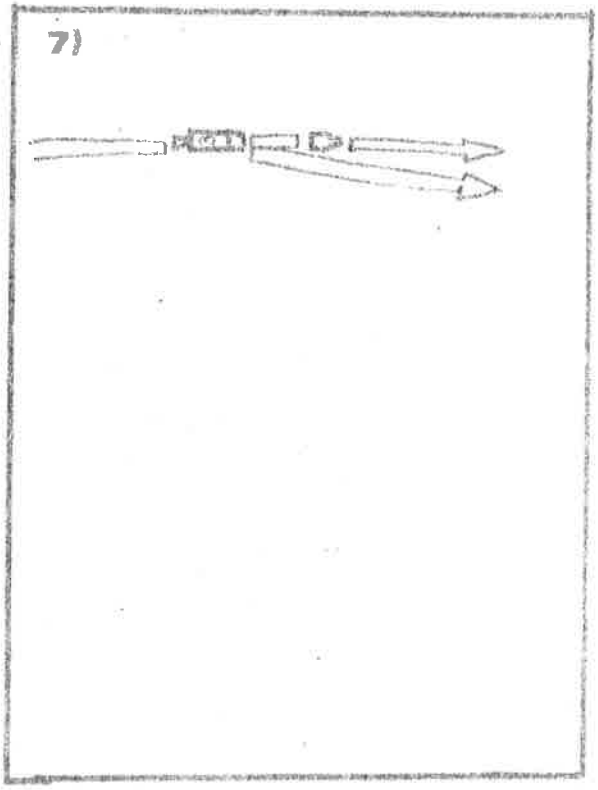

Après environ 140 s de fonctionnement, le deuxième étage s'éteint (T env. H+4mn47s): le lanceur est alors à plus de 135 km du sol et son accélération est supérieure à 47 m/s^2 (valeur maximale atteinte à la fin de la propulsion du deuxième étage).
La séparation du deuxième étage intervient vers H +4mn50s (altitude env. 138,8 km; vitesse env. 4759 m/s soit env. 17132 km/h): il sera volontairement détruit une trentaine de secondes plus tard et ses débris retomberont à la mer (à plus de 2000 km de Kourou).

Mise à feu du 3e étage (croquis no 6)
Au moment de sa mise à feu, le troisième étage a perdu près de 40 kg d'ergols depuis l'instant du décollage (pour le maintien à basse température des canalisations).
Il sera arrêté automatiquement sur ordre du calculateur, dès que la vitesse requise par la mission sera atteinte (la précision est d'envrion 5 m/s). Dans le cas de L-01 (vitesse souhaitée par rapport au sol: 9760 m/s, soit une vitesse absolue env. 10200 m/s), cet instant intervient après 9 minutes de fonctionnement, soit pour T env. H + 13mn52s (altitude env. 210,6 km; accélération env. 17 m/s^2, valeur maximale atteinte à la fin de la propulsion du troisième étage).
Une dizaine de secondes plus tard (T env. H + 14mn02s), on donne à l'ensemble 3e étage/satellite l'orientation voulue en vue de son injection sur l'orbite de transfert. Il se trouve alors au-dessus de l'Atlantique, presque à la verticale de l'île d'Ascension. Kourou est à plus de 4000 km ...

Libération du satellite (croquis no 7)
Environ 70 secondes après l'arrêt du troisième étage, lorsque ce qui reste du lanceur atteint la zone prévue, le calculateur déclenche la séparation du satellite.
Le troisième étage est alors basculé de 90°, mis en rotation (10 tours/mn) et dévié de la trajectoire du satellite afin d'éviter de l'endommager (par collision ou par pollution chimique). Néanmoins sa vitesse est telle qu'il est aussi satellite artificiel de la Terre: il va décrire une orbite voisine de celle du satellite (périgée env^ 200 km; apogée env^ 36000 km) avant de se consumer en rentrant dans l'atmosphère terrestre (vraisemblablement au début de 1982).
(Cette procédure de libération du satellite est propre à L-01 et ne doit pas être considérée comme représentative des lancements à venir).
La mission du lanceur est terminée; par contre celle du satellite commence. Pour la première fois il décrit son orbite de transfert, très elliptique, en direction de l'apogée (vers 36000 km) qu'il devrait atteindre environ 5 heures plus tard avant de revenir, dans le même temps, au périgée, et ainsi de suite.
La capsule technologique va émettre durant près de 4 jours.
Sa rentrée dans l'atmosphère terrestre sera plus tardive que celle du troisième étage pour lequel le frottement est plus important, vraisemblablement vers 1985.

Référence: Espace Information no 17; avril 1980
Espace Informations
18, av. Edouard Belin
F - 31055 Toulouse Cédex

Reproduit avec l'aimable autorisation d'Espace Information.

- + - + - + - + - + -

Compte-rendu de la 15e session du CNEGU

Nancy 18-19 juin 1983

Le GPUN organisait cette session à la MJC Nancy-Centre et au Foyer "Les Abeilles". Etaient présents à cette réunion: l'ADRUP, le CIGU, le GEPSI, le CVLDLN, le groupe 5255, le GHREPA et le GPUN. La CLEU n'a pu être représentée.

La réunion de travail débuta donc à 14 heures par la distribution et la lecture du protocole de coopération mis à jour par le rapporteur nommé à la dernière session: Raoul Robé aidé par François Diolez et Christine Zwygart, ainsi que Joelle Gerby, Tenant compte des décisions votée à Dammarie-les-Lys, l'équipe de travail a rédigé un document définissant les nouvelles limites géographiques du CNEGU et clarifiant les accords.

Vers 15h30, un nouveau thème de discussion fut abordé: la divulgation de l'information émise par le CNEGU.
Le sujet fut proposé par le GPUN suite à un article de J.P. Troadec paru dans la revue "Nostradamus" (No du 7 au 14 avril 1983), impliquant l'association et le CNEGU. Une lettre explicative de l'auteur fut lue. Cet exemple fut présenté et discuté. Il souleva la question suivante: peut-on contrôler l'information émise lors des sessions du CNEGU et transmise par l'envoi des travaux (catalogues annuels, cartes, etc). et les bulletins d'informations des associations?
Il s'avère qu'un article du protocole d'accord concernant la "sélection des personnes invitées aux sessions peut en partie répondre à la question. Gilles Munsch a rappelé aux participants un principe premier du CNEGU: faire circuler l'information parmi un maximum de chercheurs, sans restriction. A nous de rendre l'information aussi sérieuse que possible afin d'éviter sa déformation.

Michel Costa, représentant le CIGU, nous a informé de la méthode employée par les membres du Comité Ile-de-France conernant cette question: la création d'un "contrat" (Accord Mutuel de Transmission de Données) de confiance mutuelle liant moralement les deux parties. Celui-ci aurait déjà fait ses preuves, Un exemplaire de l'AMTD sera transmise à la prochaine session, par l'intermédiaire du GPUN^ à chaque groupe membre du CNEGU.
Enfin, il est rappelé que toute information reprise ou parue, tirée des travaux du CNEGU, doit être inévitablement suivie de ses sources.

Vers 17 heures les participants se groupèrent en commissions de travail, Dans le cadre de l'échange d'informations, la commission "recopiage" des rapports CNEGU a dispatché trois enquêtes apportées par le Groupe 5255 et le GPUN.
Les associations membres s'engagent à renouveler, le plus souvent possible, l'application de cette commission lors des prochaines sessions afin d'augmenter le "patrimoine" d'informations sérieuses de chaque groupe.
Les commissions "séminaires d'enquêtes" et "catalogue 82 et symbologie" n'ont pas eu lieu: la première de par l'absence des organisateurs (CLEU); la seconde de par le manque de catalogues locaux.

La soirée du samedi 18 fut consacrée aux témoignages d'ufologues.

Robert Fischer a exposé sa dernière observation. Le mercredi 4 mai dans la vallée de la Moselle vers 22.00 heures. Cet ufologue et un autre témoin ont observé le passage de 2 feux lumineux et ont tiré plus d'une dizaine de photos noir et blanc. Les participants ont "planché" sur le cas qui est en cours d'enquête.

Thierry Larquet (GEPSI) nous a fait part de ses propres observations en Bretagne durant la vague 83.

Un tour de table fit remarquer que beaucoup de chercheurs avaient été témoins d'une ou plusieurs observations de phénomènes étranges. Plusieurs questions furent lancées: le témoignage des ufologues est-il différent des autres? L'attitude des ufologues témoins envers leur observation ou celle de leur proche; les témoins de plusieurs observations sont-ils "favorisés"?

La majorité des chercheurs présents a estimé qu'aucun témoin ne doit être considéré, à priori, plus ou moins crédible que d'autres; de par sa profession ou ses hobbies et qu'il est important de consigner toute observation, quelle que soit son importance sur le moment.

Le dimanche matin fut consacré à la réflexion sur l'exploitation des cartes et la création d'un indice d'étrangeté.

Ayant constaté que la réalisation et la diffusion de la carte régionale annuelle réalisée par Gilles Munsch n'avait pas stimulé d'autres chercheurs dans ce domaine, l'assemblée évoqua pourtant des projets d'études possibles et utiles pour le travail d'enquête.

L'AIHPI a cité la possibilité de créer des cartes spécialisées d'une région donnée pour mieux connaître le champ d'investigation des enquêtes (ex.: carte EDF, sources, failles, etc;)

Il a été décidé que chaque groupe devra dresser, pour la prochaine session une liste des différents éléments entrant dans la composition de ces cartes.

Raoul Robé présenta un projet de création d'indice d'étrangeté, objet d'une lettre ouverte du 25 octobre 1982. La discussion remis en cause la création de cet indice et il fut convenu que les personnes intéressées par ce travail se concertent, s'informent sur les indices existants et présentent leur travail terminé lors d'une prochaine session.

Le dimanche après-midi fut consacré aux informations et questions diverses.

La liste des adresses et téléphones fut remise à jour.

Michel Coste nous parla des activités du CIGU et de ses membres. L'idée des comités régionaux semble faire son chemin en France.

l'AIHPI signala qu'un listing des cas historiques régionaux est en cours pour chaque association.

Enfin, l'ordre du jour de la prochaine session a été établi.

La réunion se termina vers 16.00 heures dans la bonne humeur et les adieux chaleureux.

COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES

Boîte postale 9 - Belvaux

Membre actif enquêteur

Cotisation 500 FB + une photo d'identité

- permet de recevoir les Chroniques de la CLEU et donne le droit d'y écrire tout article se rapportant à l'ufologie
- permet de participer aux activités et donne l'entrée aux réunions
- entrée gratuite aux conférences
- permet de devenir enquêteur selon les compétences
- permet de recevoir gratuitement l'auto-collant CLEU

Membre correspondant

Cotisation 350 FB

- permet de recevoir les Chroniques de la CLEU
- fournit les informations écrites ou parlées recueillies dans la presse ou dans son entourage
- permet de recevoir gratuitement l'auto-collant CLEU

Membre sympathisant

Cotisation 200 FB

- permet de soutenir la commission
- permet de recevoir gratuitement l'auto-collant CLEU

Membre d'honneur

CCP Luxembourg no 6958-71
Banque Internationale Luxembourg compte no 5-130/7180

Pour l'étranger: prière d'utiliser un mandat de versement international sur CCP uniquement.

- + - + - + - + -

En étant membre actif ou correspondant, vous recevez les Chroniques de la C.L.E.U. régulièrement. En cas d'inscription en cours d'année, vous recevrez les numéros parus auparavant dans le courant de l'année.

- + - + - + - + -

Faites connaître notre action autour de vous. Prêtez les Chroniques et faites des membres autour de vous.

La C.L.E.U. n'existe que par ses propres moyens. Elle ne bénéficie d'aucun soutien financier que celui de ses membres.

Si vous désirez rester membre pour l'année 1984, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre cotisation respective dès maintenant.

Notre calendrier

20.01.1984: Réunion CLEU à la Florentina

24.02.1984: Réunion CLEU à la Florentina

23.03.1984: Réunion CLEU à la Florentina

Nos réunions ont lieu à notre siège social, La Florentina, rue d'Audun à Esch/Alzette et débute à 20.00 heures.

Au Sommaire du no 28

- Tout sur la navette
- Compte-rendu de notre assemblée générale
- Quelques idées pour les bonnes volontés qui ne sauraient pas par où commencer par Thierry Pinvidic
- Catalogue rétroactif luxembourgeois
- Une observation en Allemagne

.....

RENDEZ-VOUS DONC AU MOIS DE MARS 1984

Nous faisons savoir à nos membres que nous ne pouvons les informer individuellement par écrit au sujet des participations aux congrès et réunions internationales. Nos réunions au siège ont pour but de vous tenir au courant de cette actualité ufologique. Nous vous conseillons donc d'y participer nombreux.

Important

Note aux groupements ufologiques: Les Chroniques sont disponibles gratuitement en échange d'autres publications du même genre.

Publicité par réciprocité.

La C.L.E.U. vous souhaite une BONNE ANNEE

et espère garder votre confiance pour 1984